

L'étendard

Prieuré Saint-Louis - Fraternité Saint-Pie X
25 rue François Bruneau 44000 Nantes

☎ 02 40 29 48 70 @ 44p.nantes@fsspx.fr fsspx44.com 🙏 Prêtres disponibles sur rdv

de saint Louis



Octobre 2025	Prieuré Saint-Louis - Église Saint-Émilien		
Dimanche 26 Fête de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi 1 ^{ère} classe, blanc	8h30 Messe basse 10h30 Messe chantée 17h30 Vêpres et Salut 18h30 Messe basse	abbé Delestre abbé de Clausonne abbé de Loÿe abbé de Clausonne	
Lundi 27 de la férie 4 ^{ème} classe, vert	11h15 Messe basse 18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe abbé de Clausonne	
Mardi 28 St Simon et St Jude 2 ^{ème} classe, rouge	7h15 Messe basse 18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe basse	abbé de Clausonne abbé de Loÿe	
Mercredi 29 de la férie 4 ^{ème} classe, vert	18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe	
Jeudi 30 de la férie 4 ^{ème} classe, vert	7h15 Messe basse 17h30 à 18h30 : Permanence 17h45 Office du rosaire et confessions 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe abbé de Loÿe abbé de Clausonne	
Vendredi 31 de la férie 4 ^{ème} classe, vert	17h30 à 18h30 : Permanence 18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe abbé de Clausonne	
Samedi 1 ^{er} Fête de la Toussaint 1 ^{ère} classe, blanc Fête d'obligation	8h30 Messe basse 10h30 Messe chantée 17h30 Vêpres et Salut 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe abbé de Clausonne abbé de Clausonne abbé de Loÿe	
Dimanche 2 21 ^{ème} après la Pentecôte 2 ^{ème} classe, vert	8h30 Messe basse 10h30 Messe chantée 17h30 Vêpres et Salut 18h30 Messe basse	abbé de Clausonne abbé de Loÿe abbé de Loÿe abbé de Clausonne	
Lundi 3 Commémoraison de tous les fidèles défunts 1 ^{ère} classe, noir	7h15 Messe basse 11h15 Messe basse 18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe chantée avec absoute	abbé de Clausonne abbé de Loÿe abbé de Loÿe abbé de Loÿe	

La Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ

De cette première vérité de foi : la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, découle cette seconde vérité de foi : sa Royauté, et spécialement sa Royauté sur les sociétés, et l'obéissance que doivent avoir les sociétés à la Volonté de Jésus-Christ, la soumission que doivent réaliser les lois civiles à l'égard de la loi de Notre Seigneur Jésus-Christ. Bien plus, Notre Seigneur veut que les âmes se sauvent, indirectement sans doute, mais efficacement, par une société civile chrétienne, pleinement soumise à l'Evangile, qui se prête à son dessein rédempteur, qui en soit l'instrument temporel. Dès lors, quoi de plus juste, de plus nécessaire, que des lois civiles qui se soumettent aux lois de Jésus-Christ, et sanctionnent par la coaction des peines les transgresseurs des lois de Notre Seigneur dans le domaine public et social ?

Or, précisément, la liberté religieuse, celle des francs-maçons, comme celle de Vatican II, veut supprimer cette contrainte. Mais c'est la ruine de l'ordre social, cela ! **Qu'est-ce que Notre Seigneur veut, sinon que son sacrifice rédempteur imprègne la société civile ! Qu'est-ce que la civilisation chrétienne, sinon l'incarnation de la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la vie de toute une société ! Voilà ce qu'on appelle le règne social de Notre Seigneur.** Voilà la vérité que nous devons prêcher avec le plus de force aujourd'hui, face au libéralisme. [...]

Nous devons lutter plus que jamais pour le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Dans ce combat, nous ne sommes pas seuls : nous avons avec nous tous les papes jusqu'à Pie XII inclusivement. Ils ont tous combattu le libéralisme pour en délivrer l'Eglise. Dieu n'a pas permis qu'ils réussissent, mais ce n'est pas une raison pour déposer les armes ! Il faut tenir. Il faut bâtir, pendant que les autres démolissent. Il faut rebâtir les citadelles écroulées, reconstruire les bastions de la foi. (...) **C'est tout un tissu de vie sociale chrétienne, de coutumes chrétiennes, de réflexes chrétiens, qu'il nous faut restaurer, à l'échelle que Dieu voudra, le temps que Dieu voudra.**

Mgr Marcel Lefebvre : Ils l'ont découronné (Chapitres XXXIII et XXXIV)

- Cette semaine M. l'abbé Delestre est absent et il n'y a pas de conférence du mercredi soir.
- Samedi 1^{er} novembre, Toussaint : fête d'obligation. Dévotion du 1^{er} samedi du mois à effectuer en privé.
- Du 1^{er} au 8 novembre, indulgence plénière applicable aux défunts, feuille à votre disposition sur la table de presse.
- Dimanche 2 novembre, vente au profit de la crèche vivante.
- Bénédiction des tombes par un prêtre : Lundi 3 novembre de 11h à 12h au cimetière de la Miséricorde.

Et de 15h à 16h au cimetière de la Bouteillerie.

- La retransmission à la salle paroissiale est notamment destinée aux enfants qui ne sont pas en âge de garder le silence. Les poussettes sont toutefois autorisées dans l'église.
- Samedi 8 novembre : Pèlerinage des chefs de famille de Saint Joseph du Chêne à Notre-Dame de Bellefontaine, organisé par le MCF. Renseignements et inscriptions : cercles.44@m-c-familles.fr ou Guillaume Blochet (06.82.40.70.50) ou Alexandre de Belleville (06.58.44.86.39)